



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11161
18 décembre 1973
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS-
RUSSE

LETTRE DATEE DU 18 DECEMBRE 1973, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL

Les lettres ci-jointes m'ont été adressées par les représentants permanents des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques au sujet de la Conférence à venir sur le Moyen-Orient. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir communiquer les présentes lettres aux membres du Conseil de sécurité. Je me propose d'agir sur la base de ces lettres que je considère être conformes à la résolution 344 (1973) du Conseil de sécurité, en date du 15 décembre 1973.

(Signé) Kurt WALDHEIM

Lettre datée du 18 décembre 1973 adressée au Secrétaire général par le
représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques
auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le 22 octobre 1973, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 338 ayant pour auteurs les Etats-Unis et l'Union soviétique, dans laquelle il est demandé que des négociations commencent entre les parties en cause sous des auspices appropriés en vue d'instaurer une paix juste et durable au Moyen-Orient. Les parties en cause ont maintenant fait savoir aux Etats-Unis et à l'Union soviétique qu'elles sont disposées à participer à la Conférence pour la paix qui s'ouvrira à Genève le 21 décembre. La Conférence sera convoquée sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Les parties ont décidé que la Conférence se tiendrait sous la coprésidence des Etats-Unis et de l'Union soviétique. Les parties ont également décidé que la question d'autres participants de la région du Moyen-Orient serait examinée pendant la première phase de la Conférence.

Nous espérons qu'il vous sera possible de participer à l'ouverture de la Conférence à laquelle il est prévu que les gouvernements en cause seront représentés par leur ministre des affaires étrangères respectif, puis par leurs représentants spécialement désignés, avec rang d'ambassadeur.

Nous espérons également que vous pourrez désigner un représentant qui vous tiendra pleinement au courant du déroulement de la Conférence. Enfin, nous vous saurions gré si l'Organisation des Nations Unies pouvait prendre les dispositions voulues pour fournir les services de conférence nécessaires.

Si, comme nous l'espérons, il vous est possible de participer à la Conférence, les Etats-Unis et l'Union soviétique, en leur qualité de coprésidents, vous seraient reconnaissants si vous acceptiez de servir d'organisateur de la Conférence et d'en présider l'ouverture.

Nous nous demandons de faire distribuer la présente lettre aux membres du Conseil de sécurité pour information. Nous estimons qu'il serait opportun que le Président du Conseil de sécurité ait des consultations officieuses avec les membres en vue d'assurer un consensus favorable du Conseil.

Le représentant permanent de l'Union des
Républiques socialistes soviétiques
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Y. MALIK

Lettre datée du 18 décembre 1973 adressée au Secrétaire général par le représentant permanent par intérim des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre la lettre suivante du Secrétaire d'Etat Kissinger.

"Monsieur le Secrétaire général,

Le 22 octobre 1973, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 338 ayant pour auteurs l'Union soviétique et les Etats-Unis, dans laquelle il est demandé que des négociations commencent entre les parties en cause sous des auspices appropriés en vue d'instaurer une paix juste et durable au Moyen-Orient. Les parties en cause ont maintenant fait savoir à l'Union soviétique et aux Etats-Unis qu'elles sont disposées à participer à la Conférence pour la paix qui s'ouvrira à Genève le 21 décembre. La Conférence devrait être convoquée sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Les parties ont décidé que la Conférence se tiendrait sous la coprésidence de l'Union soviétique et des Etats-Unis. Les parties ont également décidé que la question d'autres participants de la région du Moyen-Orient serait examinée pendant la première phase de la Conférence.

Nous espérons qu'il vous sera possible de participer à la phase inaugurale de la Conférence à laquelle il est prévu que les gouvernements en cause seront représentés par leur ministre des affaires étrangères respectif, puis par leurs représentants spécialement désignés, avec rang d'ambassadeur. Nous espérons également que vous pourrez désigner un représentant qui vous tiendra pleinement au courant du déroulement de la Conférence. Enfin, nous vous saurions gré si l'Organisation des Nations Unies pouvait prendre les dispositions voulues pour fournir les services de conférence nécessaires.

Si, comme nous l'espérons, il vous est possible de participer à la Conférence, l'Union soviétique et les Etats-Unis, en leur qualité de coprésidents, vous seraient reconnaissants si vous acceptiez de servir d'organisateur de la Conférence et d'en présider la phase inaugurale.

Nous vous demandons de faire distribuer la présente lettre aux membres du Conseil de sécurité pour information. Nous estimons qu'il serait opportun que le Président du Conseil de sécurité ait des consultations officieuses avec les membres en vue d'assurer un consensus favorable du Conseil."

Le représentant permanent par intérim
des Etats-Unis d'Amérique auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) W. Tapley BENNETT Jr.
